

Offensive estivale contre l'installation d'éoliennes en mer

Des militants vont alerter les vacanciers du préjudice esthétique de ces projets.

LUC-ANTOINE LENOIR  @luc_lenoir

ÉNERGIE La mobilisation contre les parcs d'éoliennes en mer ne mollit pas. Alors que la cour d'appel du tribunal administratif de Nantes a validé vendredi dernier un programme éolien au large de Saint-Nazaire (Loire-Atlantique), rejetant un dernier recours déposé par des associations environnementales, les militants promettent des actions tout au long de l'été, pour sensibiliser les estivants à la lutte contre les six projets français (Le Tréport, Fécamp, Courseulles-sur-mer, Saint-Brieuc, Saint-Nazaire, Noirmoutier-Yeu, Oléron, Dunkerque, ainsi que Groix-Belle-Île sont également concernées à plus long terme).

Les arguments de ces activistes ? D'abord, un préjudice esthétique jugé fort, dans des régions sauvages ou marquées par l'histoire, comme le site de Courseulles, qui prévoit 80 éoliennes devant les plages du Débarquement Gold et Juno, alors qu'une candidature au patrimoine mondial de l'Unesco est en cours. Les résidents des côtes concernées ne se résolvent pas à la vision de ces structures allant parfois jusqu'à 215 mètres de haut, et redoutent des couchers de soleil agrémentés de clignotements continus, même si EDF Énergies Nouvelles, qui porte trois projets, souligne sur ce point avoir proposé des essais pour un balisage moins fort.

Pour ses trois sites (Fécamp, Courseulles-sur-Mer et Saint-Nazaire), le groupe français souligne d'ailleurs le « bon niveau d'acceptabilité » des populations concernées. Hervé Texier, de l'association Belle Normandie Environnement, ne croit cependant guère les promoteurs quand ils assurent qu'une curiosité autour des éoliennes développera l'activité touristique. Quant aux maires des communes impactées, certains redoutent une menace pour le tourisme et la pêche, d'autres s'enthousiasment pour le regain d'activité et d'emploi prévu.

Des « parcs devant nos côtes »

Les militants antiéolien se disent également inquiets pour la biodiversité et les équilibres côtiers naturels. Olivier Bequet, gérant de la coopérative de pêche du Tréport, s'est rendu sur le site britannique de Thanet : « C'est catastrophique, la pêche a pris un sacré coup sur place. » En cause, selon lui, les soulèvements de sédiments autour des mâts d'éoliennes, qui troublent l'eau et rendent problématiques la reproduction du poisson. Sur ce point, EDF Énergies Nouvelles précise avoir défini son programme en coopération avec les marins de la zone, notamment pour le placement des éoliennes et des câbles. Tous les opérateurs de ces programmes évoquent leur « cohérence avec les enjeux techniques et environnementaux locaux » et mettent en avant les nom-

breuses études réalisées avec des associations locales. EDF Énergies Nouvelles se targue d'ailleurs du soutien de l'association France Nature Environnement.

Reste qu'à Noirmoutier, où le projet de 62 éoliennes n'a pas encore reçu l'autorisation définitive d'exploitation, les « anti » espèrent sensibiliser la population avant que la situation ne devienne irréversible. Fabien Bouglé, du collectif Touche pas à nos îles, prévoit de nombreuses actions cet été, comme des banderoles sur les axes de circulation et la distribution de tracts aux estivants. Il souhaite faire connaître son argument prioritaire : « La technologie a récemment évolué et on maîtrise désormais l'implantation d'éoliennes flottantes, bien plus au large, et donc moins visibles de nos rivages. Nous espérons que M. Hulot comprendra qu'un moratoire est nécessaire pour réétudier la pertinence écologique et économique de ces parcs devant nos côtes. »

Les activistes soulignent également la très mauvaise affaire de l'éolien maritime pour le contribuable : avec un tarif de rachat par l'Etat fixé autour de 225 euros par mégawattheure (MWh) lors des appels d'offres, les opérateurs vont faire des bénéfices substantiels, assurés par la « contribution au service public de l'électricité » que payent les particuliers. Pour le projet de Dieppe-Le Tréport, qui prévoit de produire en



moyenne 2 millions de MWh par an, le consortium mené par Engie toucherait quelque 450 millions d'euros annuels pendant 25 ans, pour un investissement de départ de 2 milliards d'euros, hors coûts de gestion et d'entretien. À titre de comparaison, trois parcs de nouvelle génération ont récemment été attribués en mer du Nord, avec un rachat de l'électricité au prix de marché (30 à 40 euros/MWh), sans la moindre subvention. « Les parcs français, ce sont des 2 CV au prix de Rolls-Royce ! », tempête Fabien Bouglé. Contacté, le ministère de la Transition écologique et solidaire n'a pas encore répondu à nos questions. ■